

Association Générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
CASE POSTALE 120
CH – 1015 LAUSANNE EPFL

Tél : +41 21 693 2095
Fax : +41 21 693 2097

Email : agepoly@epfl.ch
Web : <http://agepoly.epfl.ch>



Cahier des charges de l'Équipe Représentation

Préambule :

L'Equipe Représentation est l'organe au sein de l'AGEPoly qui a pour but d'assurer la représentation de l'ensemble des étudiants au sein de l'EPFL, une continuité des dossiers et une centralisation des actions et de l'information. Elle veille donc à l'information des étudiants, à la consultation de ceux-ci lors de prises de positions et à leur participation au sein des différentes commissions et assemblées de notre école.

Le présent document a pour but d'assurer une certaine cohérence en ce qui concerne travail de l'Equipe Représentation, de faciliter la transmission des dossiers d'une année à l'autre ainsi que la répartition des tâches. Il ne s'agit en aucun cas de figer l'Equipe par l'intermédiaire d'un règlement immuable, mais au contraire d'assurer un fonctionnement facile et flexible. Il est d'ailleurs du devoir de chacun d'adapter, de transformer et de compléter ce règlement afin d'améliorer sans cesse le travail fourni par l'Equipe Représentation.

Responsable de l'Equipe Représentation :

Le Responsable de l'Equipe Représentation est avant tout le représentant de l'AGEPoly et de l'ensemble des étudiants envers les organes et instances de notre école. Il sert d'interlocuteur privilégié pour la Direction de l'EPFL, l'Association des Etudiants de Hautes Écoles Suisses (AES) et d'autres instances. Il doit veiller au bon fonctionnement de son Equipe, notamment en veillant à ce que chaque poste soit occupé. Il est responsable de représenter au mieux l'avis de l'ensemble des étudiants et doit dans ce sens-là aussi veiller à une bonne représentativité de toutes les facultés, voire toutes les section au sein de son Equipe. Il a aussi pour rôle de promouvoir l'activité de son Equipe, de même que les élections pour l'Assemblée d'École (AE), l'AES et les Conseils de Facultés

Le Responsable a pour tâches :

- a. D'organiser les réunions hebdomadaires de son Equipe et de veiller à l'organisation de réunions extraordinaires si la situation l'exige.
- b. De participer activement aux réunions du Comité de Direction de l'AGEPoly en y exposant les thèmes abordés lors des réunions de son Equipe.
- c. D'organiser, en collaboration avec le Président de l'AGEPoly, une réunion semestrielle Direction – AGEPoly.
- d. D'assister dans la mesure du possible aux réunions mensuelles DAF – AGEPoly.
- e. D'organiser et de coordonner les réponses aux consultations en veillant à une bonne représentativité de l'ensemble des étudiants.
- f. De veiller à la mise à jour régulière des listes d'envoi
- g. De veiller à l'archivage des documents en collaboration avec la secrétaire de l'AGEPoly et d'assurer le suivi des dossiers et des questions survenues durant son mandat.
- h. De mettre en place le calendrier du semestre et veiller à son actualisation.
- i. Assister le Responsable des délégués dans l'organisation des élections des délégués de 1ères années et des réunions avec les délégués.
- j. De suivre tout les dossiers en cours traités par l'Equipe, ainsi que de transmettre ces informations à son successeur.

Vice responsable :

Le vice responsable de l'Equipe Représentation est avant tout une aide pour le responsable de l'Equipe. Il doit pouvoir à tout moment suppléer au responsable de l'Équipe Représentation.

Le vice responsable a pour tâches :

- a. De prendre le PV lors des réunions hebdomadaires de l'Equipe Représentation
- b. De soutenir le responsable et les différents autres postes dans leurs tâches de remplacer le responsable en cas de maladie ou d'indisponibilités

Le Chargé des délégués :

Le Chargé des délégués est la personne de contact pour les délégués des étudiants de l'EPFL. Il fait le lien entre ceux-ci et l'Equipe Représentation. Il favorise un bon échange d'information et fait connaître les Conférences des Délégués des Facultés (CD-Facultés) au sein de l'EPFL, en particulier auprès des étudiants.

Le Chargé des délégués a pour tâches :

- a. D'organiser les réunions avec les délégués
- b. De créer des liens avec les différentes CD-Facultés
- c. De promouvoir le rôle du délégué
- d. D'organiser les élections des délégués de 1^{ère} année
- e. De promouvoir la création de CD-Facultés dans les Facultés qui n'en ont pas encore
- f. De promouvoir l'établissement des comptes-rendus des réunions

Le Chargé des commissions :

Le chargé des commissions est la personne de contact pour les représentants des étudiants qui siègent dans les diverses commissions de l'EPFL. Il a pour mission de favoriser le bon échange d'information et de veiller à ce que chaque poste soit pourvu.

Le Chargé des commissions a pour tâches :

- a. De prendre régulièrement contact avec les représentants des étudiants dans les différentes commissions de notre école.
- b. De veiller à ce que chaque poste soit pourvu
- c. De veiller au bon déroulement et une participation suffisante lors des candidatures et des élections pour l'Assemblée d'École (AE) et les Conseils de Faculté
- d. De promouvoir l'établissement des comptes-rendus des réunions

Le Chargé des relations interuniversitaires :

Le chargé des relations interuniversitaires est la personne qui s'occupe de créer et de maintenir des liens avec les différentes universités et une collaboration étroite avec l'Université de Lausanne (UNIL) à travers la Fédération des Associations d'Etudiants (FAE).

Le Chargé des relations interuniversitaires a pour tâches :

- a. D'organiser au moins une fois par semestre, de préférence dans les premières semaines, une réunion avec la Fédération des Associations d'Etudiants de l'université de Lausanne (FAE) pour essayer de coordonner certaines activités communes du semestre.
- b. D'être, lors d'organisation d'activités communes, la personne de contact pour la FAE.
- c. De participer aux séances de l'Akademierrat
- d. De participer aux réunions du Conseil des EPF (CEPF)
- e. De nouer des contacts avec des associations d'étudiants d'autres universités afin de connaître comment elles fonctionnent. Le but étant de savoir par quel moyen les associations des autres universités défendent leurs étudiants.

Le Chargé de la Communication :

Le responsable communication a pour rôle de promouvoir l'Equipe Représentation, de collaborer avec le responsable communication du comité de l'AGEPoly pour la rédaction d'articles concernant la représentation et l'envoi des Newsletters de l'AGEPoly.

Le Chargé de la Communication a pour tâches :

- a. De veiller à la rédaction bimensuelle de l'Agepolytique.
- b. De transmettre hebdomadairement au responsable Communication du comité AGEPoly les informations pour la Newsletter.
- c. De prendre en charge la gestion de la vitrine AGEPoly au CM.

Le Chargé du site web :

Le chargé du site web est la personne responsable de mettre à jour les pages web de l'Equipe Représentation.

Le Chargé de site web a pour tâches :

- a. De mettre à jour le site web (à savoir ajouter les AGEPolytiques, les articles, les prises de positions, la page FAQ, les sondages et les actualités communiquées par le chargé de la communication)
- b. De mettre à jour les listes d'envoi de l'Equipe Représentation
- c. D'assister aux réunions organisées par le Webmaster général de l'AGEPoly

Le Chargé Médias :

Le Chargé Médias a pour tâche de faire vivre le blog et le forum comme lieux d'échange, et de transmettre ainsi l'information régulièrement. Il faut savoir que le blog tient lieu de journal de bord, alors que le forum sert de support aux échanges thématiques.

Le Chargé Médias a pour tâches :

- a. De tenir à jour le blog de l'Equipe Représentation, en y insérant régulièrement les ordres du jour ainsi que l'agenda de l'Equipe Représentation
- b. D'administrer le blog, en donnant les droits d'édition lorsque cela est nécessaire
- c. De faire vivre de manière générale la section « Représentation » du forum de l'AGEPoly
- d. De parcourir les divers blogs à la recherche de nouvelles opinions, remarques ou suggestions, voire de gens motivés
- e. De ne pas oublier de transmettre aussi l'information dans l'autre sens, autrement dit des blogs et forums à l'Equipe Représentation, ceci afin de permettre à l'Equipe Représentation de connaître au mieux les opinions des étudiants qui l'exprimeraient par ces canaux.

Le Chargé des sondages :

Lors de certaines prises de position par l'AGEPoly, il peut être intéressant et utile de demander l'avis de l'ensemble ou d'une partie des étudiants. Pour cela, il semble nécessaire de pouvoir créer rapidement des sondages.

Le Chargé des sondages a donc pour tâches:

- a. De mettre en place un système de sondage qui puisse être réactif et rapide (par exemple l'outil inForm de l'EPFL)
- b. De gérer la création du sondage lorsque cela s'avère nécessaire
- c. De récolter et d'analyser les données et de rédiger un compte-rendu afin d'en informer l'Equipe Représentation.
- d. D'assister dans la mesure du possible aux cours proposé par le DIT.

Le Chargé de l'AES :

Le Chargé de l'AES est la personne de contact pour le comité de l'AES. Elle fait le lien entre l'AGEPoly, en particulier l'Equipe Représentation, et le comité de l'AES. Elle favorise un bon échange d'information et fait connaître l'AES au sein de l'EPFL. Elle garantit une bonne représentation de l'AGEPoly au sein de l'AES et inversement.

Le Chargé de l'AES a pour tâches :

- a) D'organiser l'élection des délégués AES et de s'assurer que tous les sièges sont pourvus

- b) D'organiser les trajets lors des différentes rencontres avec l'AES
- c) De soutenir l'AGEPoly dans la préparation des journées AES et de collaborer avec le comité de l'AES pour les thèmes à aborder
- d) De réunir si nécessaire les délégués AES et de veiller à inviter au besoin un membre du Comité de l'AES à participer

Pour l'Équipe Représentation
Moira Monika Schuler